



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 19 avril 2024
(OR. en)

8996/24

EDUC 131
DIGIT 118
SOC 291

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	L'intelligence artificielle dans l'éducation et la formation: conjuguer innovation technologique et mise en œuvre d'une éducation de qualité pour tous - Débat d'orientation

Après avoir consulté le Comité de l'éducation, la présidence a élaboré la note d'information en annexe, qui servira de base au débat d'orientation devant avoir lieu lors de la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" du 13 mai 2024.

L'intelligence artificielle dans l'éducation et la formation: conjuguer innovation technologique et mise en œuvre d'une éducation de qualité pour tous*Note d'information de la présidence*

Les possibilités offertes par l'augmentation de la puissance de calcul et de la disponibilité des données ainsi que par l'accélération des avancées en matière d'algorithmes ont fait de l'intelligence artificielle (IA) la principale révolution technologique de notre époque. En améliorant les prévisions, en optimisant les opérations et en personnalisant des solutions numériques pour les individus et les organisations, l'utilisation de l'IA peut apporter un avantage concurrentiel majeur à l'appui de résultats bénéfiques sur le plan social dans le domaine de l'éducation et de la formation. L'arrivée de modèles d'IA générative, qui ont une incidence sur divers environnements de travail, notamment les médias, l'éducation, la formation et la recherche, a suscité bon nombre de questions et débats.

Évolutions et initiatives au niveau européen

En novembre 2019, au cours de la présidence finlandaise, les États membres ont reconnu le potentiel de l'IA pour offrir une éducation plus inclusive, stimulante et personnalisée, et ont exprimé des préoccupations liées aux questions éthiques, à la protection des données et aux défis pour la profession d'enseignant¹. Ils sont convenus que l'objectif devrait être d'œuvrer à une intégration fiable et responsable de l'IA dans le domaine de l'éducation et de la formation au niveau européen.

¹ 13297/19.

En septembre 2020, la Commission européenne a adopté le plan d'action en matière d'éducation numérique 2021-2027². Ledit plan d'action souligne la nécessité de favoriser un écosystème d'éducation numérique très performant et de renforcer les aptitudes et compétences numériques en vue de la transformation numérique. L'élaboration de *lignes directrices éthiques sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des données dans l'enseignement et l'apprentissage à l'intention des éducateurs*³ y est annoncée, afin de fournir aux enseignants et aux chefs d'établissement une base solide pour développer leur utilisation de ces technologies, et ce de manière sûre, réfléchie et éthique. En novembre 2023, deux recommandations ont été adoptées par le Conseil sur les principaux facteurs favorisant la réussite de l'éducation et de la formation numériques⁴, ainsi que sur l'amélioration de l'offre pour les aptitudes et les compétences numériques dans le domaine de l'éducation et de la formation⁵. On y souligne en particulier qu'il est essentiel d'aider les établissements d'enseignement et de formation et les établissements d'apprentissage non formel, ainsi que les enseignants, les formateurs et les autres membres du personnel éducatif, à développer une meilleure compréhension de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle, et de la manière dont elles peuvent être utilisées en toute confiance et en toute sécurité pour améliorer l'enseignement et de l'apprentissage.

Le projet de législation sur l'intelligence artificielle⁶, qui sera prochainement adopté, vise à trouver un équilibre préservant les possibilités d'innovation et de développement technologiques, tout en assurant la protection des droits fondamentaux.

² COM(2020) 624 final.

³ Commission européenne, direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, *Lignes directrices éthiques sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des données dans l'enseignement et l'apprentissage à l'intention des éducateurs*, Office des publications de l'Union européenne, 2022.

⁴ Recommandation du Conseil du 23 novembre 2023 relative aux principaux facteurs favorisant la réussite de l'éducation et de la formation numériques, JO C, C/2024/1115, 24.1.2024.

⁵ Recommandation du Conseil du 23 novembre 2023 sur l'amélioration de l'enseignement des compétences et aptitudes numériques dans le domaine de l'éducation et de la formation, JO C, C/2024/1030, 23.1.2024.

⁶ Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (législation sur l'intelligence artificielle) et modifiant certains actes législatifs de l'Union [COM(2021) 206 final].

Renforcer les aptitudes et compétences des apprenants et des enseignants

La question des aptitudes et compétences numériques des apprenants et des enseignants revêt une importance capitale. Sont concernées les aptitudes et compétences liées à l'IA et les applications de celle-ci dans l'apprentissage, dans un contexte professionnel et, plus largement, pour les citoyens européens. *Le cadre des compétences numériques pour les citoyens (DigComp) 2.2*⁷ a été actualisé en mars 2022 afin de prendre en compte les compétences liées à l'IA, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des outils d'IA, les interactions entre IA et utilisateur, ainsi que la capacité à donner un sens à ces outils et à en comprendre les limites.

Apprentissage tout au long de la vie et inclusion

L'IA peut entraîner un changement majeur dans les approches et pratiques en matière d'apprentissage tout au long de la vie. Elle offre des possibilités de personnaliser l'apprentissage, d'accompagner les apprenants à tout moment, de déterminer des parcours d'apprentissage appropriés et de fournir des environnements d'apprentissage variés, interactifs et attrayants: ces possibilités recèlent un énorme potentiel pour soutenir l'apprentissage et lutter contre les inégalités dans ce domaine. Les outils d'IA pourraient contribuer à la formation et à l'émancipation des personnes qui n'ont qu'un accès limité aux systèmes d'éducation et de formation traditionnels. Toutefois, si cette innovation est exclusivement motivée par la rentabilité économique, il existe un risque réel d'élargissement de la fracture numérique: la fracture entre les apprenants qui ont accès à des outils d'apprentissage performants mais potentiellement coûteux et ceux qui n'y ont pas accès, et entre ceux qui ont développé les aptitudes et compétences nécessaires pour maîtriser ces outils et ceux qui ne les ont pas développées. L'UE et ses États membres doivent veiller à limiter ce risque de discrimination et d'inégalité d'accès.

⁷ Vuorikari, R., Kluzer, S. et Punie, Y., DigComp 2.2: "The Digital Competence Framework for Citizens - With new examples of knowledge, skills and attitudes" (Le cadre des compétences numériques pour les citoyens - Avec de nouveaux exemples de connaissances, de compétences et d'attitudes), Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2022.

Le rôle des enseignants et des formateurs

L'IA offre également la possibilité d'aider les enseignants et les formateurs à mettre en œuvre un apprentissage efficace et centré sur l'apprenant, en tenant compte de besoins spécifiques, en promouvant la différenciation pédagogique et en développant un apprentissage adaptatif.

L'utilisation généralisée de l'IA dans les environnements d'apprentissage et dans la société conduira probablement à repenser les pratiques d'enseignement, sans remettre en cause le rôle de l'enseignant. Il est essentiel d'accompagner les enseignants et les formateurs dans l'appropriation de ces nouvelles technologies, afin d'éviter l'insécurité, notamment juridique, dans l'utilisation des outils d'IA. L'IA devrait contribuer au bien-être des enseignants et des formateurs en facilitant leurs pratiques, plutôt qu'à une dévalorisation potentielle de la profession d'enseignant.

Questions sociétales et éthiques

L'identification des hypertrucages ("deep fakes"), des contenus médiatiques manipulés par l'IA et des résultats produits par des modèles d'IA générative constituent un nouveau défi. La sensibilisation des apprenants à ces questions ne concerne pas seulement la propagande ou la préservation des valeurs démocratiques. La désinformation ou mésinformation numérique fait également obstacle au développement de compétences telles que la pensée analytique, l'esprit critique, la résolution de problèmes et l'apprentissage autonome.

À la lumière des informations présentées, la présidence invite les ministres à procéder à un échange de vues et d'expériences sur les questions suivantes:

1. Comment préparer les systèmes nationaux d'éducation et de formation aux défis posés par l'IA, tout en tirant le meilleur parti des possibilités qu'elle offre? L'IA a-t-elle déjà des répercussions sur vos systèmes nationaux d'éducation et de formation?
2. Quelles mesures pourraient être prises au niveau européen, en concertation avec les États membres, pour tirer le meilleur parti de l'IA dans le domaine de l'éducation et de la formation, tout en garantissant une éducation de qualité pour tous?